

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le 3 Novembre à 18h30 s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Etaient présents Elisabeth Bousquet, Fabrice Rédoules, Sylvia Jouhanneau, Dominique Colombo, Daniel Hobmaier, Sylvia Goulding, Roger Bourhoven, Rémy Soullignac, Frédérique Boret

Absents excusés : Fabrice De Nardi

Convocation du 29/10/2014

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

I – Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 6 Octobre 2014 à l'unanimité, et validation.

II – Validation de la délibération de la séance du 6 Octobre, relative au classement des voies communales et mise à jour du tableau de la voirie classée

III – DECLARATION DE VACANCE DE POSTE ET CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ère} CLASSE

Jérôme Bonafous expose les formalités relatives à l'embauche d'une nouvelle secrétaire et soumet au vote de l'assemblée la décision de déclarer la vacance du poste et de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

Décision prise à l'unanimité

En attendant, le CDG continue de gérer le contrat de remplacement pour un mois supplémentaire

IV - PROPOSITION D'ALIENATION DU CHEMIN DES PICADES

Le maire informe l'assemblée des courriers par lesquels Madame Piton propose d'aliéner le chemin des Picades. Un rendez-vous sur place s'est tenu le 27 octobre à 17h. Un nouveau rendez-vous est prévu avec le propriétaire voisin.

V - QUESTIONS DIVERSES

Jérôme Bonafous relate la réunion relative au budget à la Communauté de Communes. Il énumère les projets en cours, donne les raisons de la suppression de l'abattement de 15% concernant l'imposition des résidences secondaires qui ne pourra être rétabli qu'en 2016. Chacun intervient pour définir sa position en matière de dépenses.

Circulation de la rue principale et stationnement sur la place de la mairie

Dominique Colombo expose les problèmes rencontrés à savoir la vitesse excessive de certains véhicules, ainsi que le stationnement sur la place de la mairie voire sur les pelouses au lieu de l'utilisation des parkings.

Diverses propositions sont faites, les unes visant à interdire la rue principale à la montée, les autres proposant de modifier l'entrée directe dans le bourg.

Aucune solution de réglementation ne garantissant l'efficacité recherchée, il est décidé de procéder à un rétrécissement végétal test à l'entrée de la rue principale d'une part et, dans un avenir proche, de la pose d'une signalétique répartissant plus efficacement les flux avec parkings obligatoires dans le bas du bourg et sous la mairie.

Problème des dépôts de déchets verts au cimetière Un arrêté sera pris pour interdire le dépôt des déchets verts à l'entrée du cimetière. Les déchets verts doivent être transportés à la déchèterie toutefois, afin d'apporter une solution à ceux qui ne peuvent en assurer le transport, un espace pourrait être aménagé sur le terrain communal où serait également entreposé un composteur.

Repas des anciens Discussion sur la salle de la mairie et la possibilité de limiter la réverbération des sons, la pose de rideaux est envisagée si le coût en est modéré.

Création d'une association culturelle et intergénérationnelle

Sylvia Goulding fait part à l'assemblée du bon avancement de ce projet. Une première réunion pourrait se tenir fin février, début mars

Extension du cimetière Plusieurs solutions sont proposées qui feront l'objet d'un nouveau débat.